

Elections professionnelles Pas à Pas

Avant le début du vote

Connexion à webmel (messagerie académique) :



PNom (initial prénom + Nom)

NUMEN par défaut

Création espace électeur :

1) Mail du 13 ou 14 octobre intitulé « Ouverture Portail électeur »



Ce lien ci-après ne peut être utilisé qu'une seule fois et il va vous rediriger automatiquement vers le portail élections :

Lien à usage unique (OTL)


[Accéder au portail Elections](#)

Une fois votre compte électeur activé (après avoir saisi et confirmé votre mot de passe Elections, choisi votre question défi et enregistré votre réponse), voici l'url qui vous permettra d'accéder au portail Elections autant de fois que nécessaire pendant sa période d'ouverture :

Si vous avez perdu le mail, possibilité de récupérer un lien via :

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/accueil>

2)



Identifiant = Adresse mail professionnelle
prenom.nom@ac-creteil.fr

Choisir un mot de passe et une question défi, les conserver en les notant ! (sur la notice de vote par exemple)

Pendant la période de vote

Du 1^{er} décembre à 8h au 8 décembre à 17h

- Ouvrir son espace électeur
- Prendre sa notice de vote et utiliser le code confidentiel noté tout en bas.
- Vous pouvez alors voter !!!

Je n'ai pas de notice de vote :

Il est possible de demander un nouveau code de vote « réassort » via son espace électeur à partir du 1^{er} décembre.

VOTEZ FSU et SNUipp !!